Informations de base

1995/2009(ACI) ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel	Procédure terminée
Modalités d'exercice du droit d'enquête du Parlement européen Abrogation 2009/2212(INL) **Subject** 8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
02/05/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/01/1995	Vote en commission		Résumé
11/01/1995	Dépôt du rapport de la commission	A4-0003/1995	
18/01/1995	Débat en plénière		
06/03/1995	Fin de la procédure au Parlement		
19/05/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2009(ACI)
Type de procédure	ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel
Sous-type de procédure	Accord interinstitutionnel
Modifications et abrogations	Abrogation 2009/2212(INL)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 154
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INST/3/05576

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0003/1995 JO C 043 20.02.1995, p. 0017	11/01/1995	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0006/1995 JO C 043 20.02.1995, p. 0030-0037	18/01/1995	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 1995/0167 JO L 113 19.05.1995, p. 0002-0004	Résumé

Modalités d'exercice du droit d'enquête du Parlement européen

1995/2009(ACI) - 18/01/1995 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a marqué son accord sur la décision du PE, du Conseil et de la Commission portant modalités d'exercice du droit d'enquête du Parlement européen. Le PE considère que le compromis réalisé entre les trois institutions constitue un résultat acceptable et qu'il convient d'examiner l'opportunité d'une révision des modalités d'exercice du droit d'enquête à la lumière de l'expérience acquise au cours de la présente législature.

Modalités d'exercice du droit d'enquête du Parlement européen

1995/2009(ACI) - 19/04/1995 - Acte final

Le Parlement européen, le Conseil et la Commission ont arrêté la Décision définissant les modalités d'exercice du droit d'enquête du Parlement européen, dans le respect des dispositions prévues par les traités. La décision précise la portée : - du pouvoir d'enquête; - des incompatibilités éventuelles; - des compétences en matière d'administration de preuves; - du devoir de confidentialité; - des résultats d'une enquête parlementaire.